



Le mot du Maire

SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES : LA CITOYENNETÉ D'ABORD

Pendant le mois de février, vous avez certainement remarqué le capteur de vitesse placé boulevard des écoles à proximité de l'école maternelle Bécane et de la crèche. Il signale aux automobilistes leur vitesse de circulation et les incite à respecter les limitations en vigueur : 50 km/h en général et 30 km/h dans les « zones 30 », en particulier celles situées en centre-ville et à proximité du groupe scolaire Maurice Ravel. Ce panneau indicateur de vitesse ne restera pas en poste fixe. Il sera régulièrement déplacé sur le territoire communal. Son objet est de sensibiliser chaque automobiliste sur sa vitesse afin de l'adapter en conséquence.



Dans le journal Contacts du mois de février, nous vous annonçons le lancement de la nouvelle lettre d'information électronique « e.Contacts ».

Vous êtes nombreux à avoir apprécié cette initiative puisque près de 200 abonnés ont été destinataires des premiers numéros.

Si vous souhaitez aussi recevoir cette lettre d'information, il vous suffit d'envoyer un courriel ayant pour objet « abonnement e.Contacts » à newletter@villeneuve-tolosane.fr.

e.Contacts

La lettre d'information de Villeneuve-Tolosane

Un enjeu central, des réponses multiples

D'aucuns s'étonneront que la commune investisse dans un tel équipement. Il faut qu'ils sachent que la sécurité routière est une préoccupation importante de nos concitoyens. Ils l'expriment très souvent lors des réunions publiques, de rencontres individuelles ou par courrier.

La mise en place de dispositifs physiques ralentissant les voitures est l'une des réponses possibles au problème de la vitesse. C'est dans cette logique que de nombreux aménagements routiers ont été réalisés à Villeneuve-Tolosane. Les plateaux ralentisseurs implantés au rond-point du tennis et au carrefour du vieux chemin de Muret et de la route de Roques en constituent les exemples les plus récents. Cette approche présente cependant quelques limites, notamment au regard du coût de ces investissements. De plus, ces installations rendent les déplacements plus chaotiques, en ralentissant considérablement les bus et, comme nous le disent les pompiers, en freinant les véhicules de secours.

La verbalisation des automobilistes qui ne respectent pas les limitations de vitesse apparaît comme un autre type de réponse. La Ville s'est ainsi dotée il y a quelques années d'un radar mobile avec lequel Police municipale et Gendarmerie nationale procèdent régulièrement à des contrôles.

Priorité à la prévention

Enfin, la municipalité reste très attachée aux mesures de prévention. La Police municipale intervient régulièrement auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires, souvent appuyée par la Prévention routière, pour sensibiliser nos jeunes à la sécurité routière. Les enfants qui se déplacent souvent à pied ou à vélo sont très réceptifs à ces actions de prévention.

Le panneau indicateur de vitesse est un outil supplémentaire de prévention qui nous aidera à mieux assumer nos responsabilités de conducteur vis-à-vis des enfants et des aînés qui sont parmi les plus publics les plus exposés aux risques routiers.

Le Maire

Dominique Coquart





Après Rio, Villeneuve !



Cette année le carnaval de Villeneuve-Tolosane aura lieu le samedi 27 mars. Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 14 h 30 pour le départ du défilé. Accompagné par une batucada (orchestre de percussions traditionnelles du Brésil), le cortège déambulera en rythme jusqu'à l'Espace Marcel Pagnol où Monsieur Carnaval, symbole de l'hiver, sera brûlé pour annoncer l'arrivée des beaux jours. A l'intérieur, des animations attendent les Villeneuvois : spectacles de danse, distribution de barbe à papa et élection du plus beau vélo décoré. Nous vous invitons tous à faire appel à votre imagination pour participer à ce concours. Venez nombreux et place à la fête !

Rire à Villeneuve les 19 et 20 mars

Pour son 15^e anniversaire, *Le Printemps du Rire* fait une nouvelle fois escale à Villeneuve-Tolosane. Devenu incontournable, ce festival célèbre l'humour dans toutes ses dimensions avec des artistes confirmés et des nouveaux talents dans 24 salles de l'agglomération toulousaine. C'est dans ce cadre que le théâtre Marcel Pagnol recevra plusieurs artistes qui vous proposeront des spectacles hilarants le vendredi 19 mars.

Pour prolonger l'événement, la commune donne aussi sa chance à des artistes amateurs lors de ce week-end placé sous le signe de l'humour. Le samedi 20 mars, vous pourrez donc découvrir les Farfad'AILE et leur pièce de boulevard « Camille et Chloé ».



Vous trouverez toutes les informations sur la programmation de Rire à Villeneuve dans l'agenda municipal.

Pharmacies de garde

**7 mars : Pharmacie Bruna Rosso
Plaisance du Touch**
35, rue Marcel Paul
05 61 06 88 14

**14 mars : Pharmacie Courtois
Cugnaux**
3, avenue Georges Pompidou
05 61 31 10 14

**21 mars : Pharmacie de la Ramée
Tournefeuille**
102 chemin de Larramet
05 61 07 19 02

**28 mars : Pharmacie de Plaisance
Plaisance-du-Touch**
49 bis avenue des Pyrénées
05 62 48 18 01



Agenda municipal

■ Exposition

Gravures belges - Jusqu'au 13 mars, au 1^{er} étage de la galerie municipale le Majorat - Entrée gratuite.

■ Cinéma

Lovely Bones - Mardi 2 mars, 20 h 30, théâtre Marcel Pagnol - Tarifs : 5,50 € et 4,50 € (réduit)

■ Exposition

Collective de la Triennale - Gravures
Du 2 au 27 mars, galerie municipale le Majorat.
Entrée gratuite.

■ L'heure du conte

Mercredi 3 mars, 10 h 30, Médiathèque Clémence Isaure - Entrée gratuite.

■ Cinéma

Le Mac - Mardi 9 mars, 20 h 30, théâtre Marcel Pagnol - Tarifs : 5,50 € et 4,50 € (réduit).

■ Documentaire

Connaissance du Monde : Inde
Vendredi 12 mars, 21 h, théâtre Marcel Pagnol.
Tout public - Tarifs : 6 € et 4 € (enfants).

■ Le Cercle Littéraire

Samedi 13 mars, de 10 h à 12 h, Médiathèque Clémence Isaure - Gratuit - ouvert à tous.

■ Cinéma

From Paris with love - Mardi 16 mars, 20 h 30, théâtre Marcel Pagnol - Tarifs : 5,50 € et 4,50 € (réduit).

■ Rire à Villeneuve

Vendredi 19 mars, au théâtre Marcel Pagnol, dans le cadre du festival *Le Printemps du Rire*.

19 h : « Topick fou normal », one man show.

21 h : « Les Malpolis...Chroniqueurs joyeux du désordre établi », chansons caustiques.

Pour la soirée : plein tarif 8 € / Tarif réduit 5 €

Samedi 20 mars, au théâtre Marcel Pagnol.

20 h 30 : « Camille et Chloé », pièce de boulevard par les Farfad'A.I.L.E.

Entrée gratuite - places limitées

■ Atelier poésie

Samedi 20 mars, de 10 h à 13 h, Médiathèque Clémence Isaure - Gratuit - ouvert à tous.

■ Cinéma

Shutter Island - Mardi 23 mars, 20 h 30, théâtre Marcel Pagnol - Tarifs : 5,50 € et 4,50 € (réduit).

■ Carnaval de Villeneuve-Tolosane

Samedi 27 mars, départ du défilé à 14 h 30 devant la mairie jusqu'à l'Espace Marcel Pagnol - ouvert à tous.

■ ADIL

Permanence de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Vendredi 26 mars, de 9 h à 12 h, au 1^{er} étage de la Mairie.

BRÈVES...

■ Lac du Bois Vieux

De nouveaux bancs et poubelles ont été mis en place par les services techniques municipaux pour agrémenter la zone du Bois Vieux.

■ Budget 2010

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le jeudi 18 mars à 19 h à la Mairie annexe. Il sera question du vote du budget 2010. Toutes les séances du Conseil sont publiques.

■ Soyez vigilants !

Plusieurs entreprises démarchent actuellement les Villeneuvois à leur domicile. Se réclamant de la mairie, ils offrent leurs services pour effectuer un bilan carbone des habitations et proposent des solutions pour le traitement des charpentes ou des toitures. La municipalité souhaite attirer l'attention des Villeneuvois sur le fait qu'aucune entreprise n'a été mandatée pour ce type de démarches.

■ Vers une simplification des démarches administratives

ensemble simplifions
→ Pour des démarches plus simples, votre avis compte !

Les services de l'Etat ont récemment créé le site www.ensemble-simplifions.fr, pour simplifier les démarches administratives, améliorer l'accueil et la qualité des services publics. Le principe : donner la parole à tous les usagers pour identifier les meilleures pistes de simplifications à mettre en œuvre. Sur ce site, chacun peut donc déposer ses idées, commenter celles des autres internautes et évaluer leur pertinence en leur attribuant une note. Quatre rubriques existent : entreprises, particuliers, associations et collectivités. Pour témoigner d'une expérience vécue ou faire des suggestions d'amélioration, apportez votre contribution sur

www.ensemble-simplifions.fr.

■ Elections régionales

Les élections régionales se tiendront le dimanche 14 mars (1^{er} tour) et le dimanche 21 mars (2^e tour). Les 6 bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 h à 18 h.